

Factures associatives : numéro et modes de règlement clairement visibles

Le cadre principal des factures indique désormais le numéro officiel et tous les moyens de paiement enregistrés.

Un numéro impossible à manquer

Le cadre supérieur de chaque facture affiche le libellé complet « N° de facture » suivi du numéro officiel en caractères renforcés.

Multi-paiement lisible

Le bloc de règlement regroupe les moyens réellement utilisés : carte bancaire, chèque, coupon, chèque-vacances, espèces ou virement. Lorsqu'une facture comporte plusieurs règlements, ils sont présentés ensemble puis détaillés dans l'historique.

Un parcours de gestion plus fiable

La fonction s'inscrit dans un circuit complet : préparation des données, contrôle des montants, validation, édition du document et suivi du règlement. Cette organisation réduit les doubles saisies et permet de retrouver plus facilement l'origine d'une somme, la prestation concernée et le membre rattaché. Les actions sensibles restent séparées afin qu'un brouillon puisse être vérifié avant de devenir une pièce définitive.

Des contrôles avant validation

Avant l'enregistrement, Portix vérifie les informations indispensables : identité du membre, période, lignes de prestation, total, règlements déjà connus et éventuel solde antérieur. Les montants incohérents ou les informations incomplètes doivent être corrigés avant l'émission. Cette étape est particulièrement utile lorsque plusieurs activités, consommations ou moyens de paiement sont regroupés sur une même facture.

Un historique exploitable

Chaque opération conserve une trace compréhensible pour l'administration et la comptabilité. Les factures, paiements, annulations et régularisations restent consultables afin de justifier un solde et de préparer les rapports. L'objectif n'est pas seulement de produire un document, mais de maintenir une chaîne cohérente entre la prestation réalisée, la créance, le règlement et l'écriture comptable correspondante.

Bonnes pratiques de mise en service

Avant une utilisation réelle, l'association doit vérifier son identité légale, ses coordonnées bancaires, ses mentions obligatoires, ses règles de numérotation et les droits attribués aux profils administratifs. Il est conseillé de réaliser un cycle complet avec un adhérent de test : création d'une consommation, génération de facture, paiement partiel, règlement final, impression et export comptable.

Une information stable sur tous les supports

Le même vocabulaire et les mêmes références doivent être retrouvés dans la vue Web, le document imprimé et les exports. Cette cohérence évite qu'un membre voie un moyen de règlement ou un numéro différent selon l'écran consulté.

Un référentiel unique pour les moyens de règlement

Les modes de règlement affichés sur les factures et dans l'espace adhérent proviennent maintenant de la même configuration. Cette unification couvre la carte bancaire, PayPal, le virement, le chèque, les espèces, les coupons et les chèques-vacances. Un moyen désactivé peut être signalé comme indisponible au lieu de disparaître de façon ambiguë.

Une référence utile jusqu'au grand livre

Le numéro de facture et la référence du paiement accompagnent le règlement jusqu'à la comptabilité. Cette continuité facilite la recherche d'une opération, la justification d'un solde et la détection d'un paiement enregistré sans écriture correspondante.